

PA AKC-293
12/16/77

**AGRICULTURAL DEVELOPMENT SUPPORT II
HAITI**



**University of Arkansas,
Fayetteville**

ADS II
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Project assistance in agricultural development.

*Estimated accounts of agric. products
for the cooperative of Bassin Versant Morija*

Elaboration des Comptes
d'Exploitation Agricole
pour

Les Coopérants du Bassin-Versant Morija
Haut-Cap-Rouge/Jacmel

Contrat USAID #521-0092
entre

l'Université d'Arkansas/Winrock International
et
le Ministère de l'Agriculture, HAÏTI

Richard SWANSON
Hodolphe POGNON
Chopack CHARLES

Rapport #19
Avril 1986

ELABORATION des COMPTES
d'EXPLOITATION AGRICOLE
pour
LES COOPÉRANTS du BASSIN-VERSANT MORLA
HAUT-CAP-ROUGE/JACMEI

Report #19

PA-160-07E

ADS II
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Elaboration des Comptes
d'Exploitation Agricole
pour
Les Coopérants du Bassin-Versant Morija
Haut-Cap-Rouge/Jacmel

Contrat USAID #521-0092
entre
l'Université d'Arkansas/Winrock International
et
le Ministère de l'Agriculture, HAÏTI

Richard SWANSON
Hodolphe POGNON
Chopack CHARLES

Rapport #19
Avril 1986

CONTENU

	Pages
I. - BUT DU TRAVAIL	1
II. - METHODOLOGIE	2
1 - Base de l'étude	2
2 - Critères de choix des unités	3
3 - Méthode de collecte des données	3
III. - RESULTATS	5
1 - Panorama général du site de l'étude	6
2 - Ecart entre déclaration et mesurage de superficie	6
3 - Profil des unités domestiques dépendant des exploitations	8
4 - Profil des exploitations agricoles	8
5 - Occupation des terres cultivées. Provenance et destination de la production végétale	10
6 - Semences et production	12
7 - Prix aux semailles et prix à la récolte	14
8 - Les comptes d'exploitation agricole	16
9 - Organisation de l'exploitation agricole	21
10 - Gestion de l'exploitation agricole	22
IV. - CONCLUSION	25

T A B L E A U X

<u>Numéro</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1.	- Localisation, Topographie, Mode de faire-valoir et utilisations des terres de 4 exploitations agricoles de Haut-Cap-Rouge	9
2.	- Occupation des terres cultivées de 4 exploitations en cultures pérennes et cultures saisonnières. (Haut-Cap-Rouge)	11
3.	- Provenance et Destination de la production de 4 exploitations agricoles de Haut-Cap-Rouge	11
4.	- Destination de la production (vente, semences, autoconsommation et autres) de 4 exploitations par groupe de cultures. (Haut-Cap-Rouge).	12
5.	- Semences utilisées et % d'achat au niveau de 4 exploitants du Haut-Cap-Rouge	13
6.	- Production de 4 exploitations de Haut-Cap-Rouge	14
7.	- Prix de produits aux semailles déclarés par 4 exploitants de Haut-Cap-Rouge (en gourdes)	15
8.	- Prix des produits à la récolte déclarés par 4 exploitants de Haut-Cap-Rouge (en gourdes).	15

COMPTES

Compte	d'exploitation agricole	I	17
"	"	II	18
"	"	III	19
"	"	IV	20

I - BUT DU TRAVAIL

Ce travail répond à l'un des objectifs du Projet ADS II qui est de faire de la recherche économique au niveau de l'exploitation agricole afin de déterminer ses modalités de rentabilité et de les améliorer par la recherche agronomique et ses possibilités de financement ou de crédit. L'entreprise agricole, bien que sujette à beaucoup plus d'aléas, est avant tout essentielle tant pour les produits alimentaires que pour les matières premières qu'elle fournit à l'entreprise industrielle et comme celle-ci a un besoin de financement que le paysan à lui seul ne peut satisfaire. Ayant une cellule de recherches dans les hauteurs de Haut-Cap-Rouge, le Projet ADS II s'est engagé dans cette démarche d'établir des comptes d'exploitation agricoles voire des budgets familiaux de quelques unités domestiques avec lesquelles il collabore.

Dans le présent document, il ne figure que quelques comptes d'exploitation agricoles qui ne représentent que de simples essais pouvant donner lieu à un travail plus strict, plus rigoureux et plus fiable.

L'imperfection du travail est due à de nombreuses contraintes parmi lesquelles:

- Manque de temps: Seulement 7 jours totalisant environ 63 heures ouvrables ne suffisent pas pour réaliser l'enquête et pour mesurer les parcelles. Certaines informations ne peuvent être recueillies que sur la parcelle et d'autres qu'à la maison dans une communion et sagesse avec tous les membres de l'unité domestique. Souvent les parcelles ont des formes assez irrégulières et des difficultés naturelles au mesurage de par leur topographie.
- Défi d'une planification rigoureuse: A la vérité les jours de rendez-vous ont été toujours respectés par les paysans; mais pas nécessairement le temps promis. Ce qui occasionne des discontinuités inattendues et alors pour ne pas perdre le reste du temps on est obligé d'aller visiter d'autres exploitants choisis sans aucun rendez-vous préalable. Une planification de la veille au lendemain a été adoptée. A ce défi de planification s'ajoute un manque de prise en considération de la localisation des parcelles. En effet, il n'est pas rare de rencontrer des parcelles ou blocs de parcelles d'une même exploitation qui s'éloignent les unes des autres. On est parfois obligé de retourner plusieurs fois dans une même localité éloignée pour mesurer des parcelles appartenant à des exploitants différents. Dans de nouvelles semblables études, une planification de localisation des parcelles est nécessaire pour permettre aux techniciens de maximiser son temps de travail.

Imperfection du Questionnaire: Il est vrai qu'un bref séjour sur le terrain nous avait facilité de préparer un questionnaire pour recueillir les informations. Mais ce questionnaire n'a pas été soumis à un test. Donc, il n'est testé progressivement qu'au cours de l'exécution de l'opération de collecte. Etant donné les techniciens qualifiés étaient sur place, des informations utiles ont été quand même recueillies. Mais certains cas d'espèce échappent avec le manque de temps pour soumettre les questionnaires remplis à un critique sévère.

Défaut de rappel: Il est difficile pour le paysan de se rappeler les détails sur les charges et produits de son exploitation agricole pour l'année écoulée. De ce fait, il accuse une non-constance dans les réponses résultant d'un tatonnement. Parfois, en guise d'un effort de rappel, il préfère manifester son désintéressement. Il ne revient sur ses pas qu'en essayant de le remettre en confiance en essayant de gagner sa sympathie.

II. METHODOLOGIE

1. Base de l'étude :

Un recensement d'unités domestiques du Bassin-Versant Morija, ou le projet ADS II mène quelques-unes de ses activités principalement la conservation de sol, a été fait en novembre 1985. Il a permis de classer ces unités selon la taille de leur exploitation agricole avec:

- l'âge du chef de l'unité domestique, son niveau d'études, son accès au crédit, le nombre de personnes vivant dans l'unité domestique;
- le nombre de parcelles travaillées et leur superficie totale répartie selon le mode de faire-valoir;
- et les animaux vivant dans la ferme.

Ce recensement a permis de dénombrer 46 unités domestiques agricoles classées comme suit:

Classes	Taille des exploitations	Unités domestiques	
		#	%
I	Moins 0,50 car.	17	37,0
II	0.50 à < 1 car.	17	37,0
III	1.00 à < 2 "	10	21,7
IV	2.00 à < 5 "	2	4,3
V	5 car et plus	-	-
		--	----
	Total	46	100,0

La présente étude se porte sur une unité de chacun de ces 4 groupes, classement qui sera confirmé par le mesurage des parcelles.

2 - Critère de choix des unités.

Chaque unité domestique a été choisie de telle façon que:

- la superficie totale des parcelles travaillées soit la plus proche de la taille moyenne des exploitations de son groupe;

- la tendance des modes de faire-valoir de ses terres soit celle de son groupe.

- l'âge du chef de l'unité domestique soit inclus dans la tranche d'âge actif et qu'il ne soit ni trop jeune, ni trop vieux.

- dans son exploitation, il y ait du bétail (Bovins, Caprins).

3 - Méthode de collecte des données.

Dans la collecte des données deux genres d'activités ont été déployés: - une enquête tenant compte des déclarations individuelles et - le mesurage des parcelles exploitées.

L'enquête formelle a été réalisée par l'administration d'un questionnaire préparé après avoir passé 5 jours sur le terrain. Ce questionnaire complété par des causeries sporadiques avec l'enquêté a été fait dans le but de monétariser les charges et les produits de l'exploitation agricole (végétale et animale). Il a permis de recueillir les informations sur l'exploitation dans son ensemble et dans ses parcelles, et comprend certaines questions-contrôle qui en constituent la clé. Le chef de l'unité domestique pour répondre à certaines questions, était obligé de se faire assister de certains de ses membres, soit de sa femme ou d'une de ses filles qui lui fait l'administration de l'exploitation et de la maison.

Quand au mesurage de parcelles il a été fait à l'aide

- d'un solide ruban métrique "Elson PCV Coated Fibre Glass. Lietz 50m non metallic, "Japan" pour les côtés;
- d'un stéréoscope "Suunto Finland. Code KB-20/360 R" pour la lecture des azimuths magnétiques, et
- d'un miniordinateur programmé "SHARP Scientific Computer - Model EL-5500 II" qui donne automatiquement l'erreur de mesure et la superficie des parcelles à partir des longueurs de différents côtés et azimuths correspondants. Les longueurs et les azimuths ont été notés pour chaque parcelle sur un formulaire préalablement établi à cette fin. La mesure de superficie, pour être acceptée, ne doit pas dépasser 5% d'erreur.

Les azimuths magnétiques (angle d'un côté avec le nord magnétique) ont été lus double fois à l'aide d'un même appareil par deux observateurs différents. Cette double opération présente l'avantage

- de corriger les lectures et de s'approcher de l'exacte: Un écart de 1 degré au plus entre les 2 observateurs est admissible;
- d'éviter qu'on reprenne plusieurs fois le périmètre des parcelles souvent pénible;
- de réussir double fois à des écarts minimes à la moindre erreur qu'à une successivité de chances d'échouer.

Toutefois on doit mentionner que les erreurs encourues dans les présents mesurages ont été plus imputables à une négligence de métrage qu'une lecture d'angle.

Pour faire le périmètre d'une parcelle, il a fallu 1 à 2 heures de temps selon qu'elle soit en platon ou en flanc de montagne, qu'elle soit de forme plus ou moins régulière. Une telle opération requiert les ressources humaines suivantes:

- Deux lecteurs d'azimuths;
- un piqueteur pour marquer les départs;
- un jalonneur pour indiquer les terminaux;
- un plotonneur de ruban métrique;
- un informateur qui prend de façon non formelle quelques renseignements, dans quelque lieu que ce soit, parce que c'est à bout de causeries improvisées qu'on arrive à tirer du paysan la vérité.

La première utilité du mesurage des parcelles est de constater et d'évaluer l'écart entre la mesure et la déclaration de la mesure.

III - RESULTATS

Au prime abord, ce qui attire notre attention est la mobilité de groupe des exploitations et la valeur monétaire de la production en fonction du mode de faire-valoir dominant.

En considérant les résultats du recensement de novembre 1985 qui a pour période de référence un instant, le moment de l'interview et ceux de notre étude effectuée en Mars 1986 qui a pour période de référence une succession d'instant dans l'intervalle d'une année:

- Les exploitations I et III n'ont pas changé de groupe. Leur superficie totale respective 0,46 carreau demeure inférieure à 0,50 car. et 1,41 carreaux comprise entre 1 à moins de 2 car;

- Tandis que les exploitations II et IV qui ont été respectivement dans le groupe de 0,5 à moins de 1 carreau et de 2 à moins de 5 carreaux sont tombées dans le même groupe que l'exploitation III (1 à moins de 2 car.).

De ce fait, la présente étude se trouve limitée à deux groupes d'exploitations I et III.

Dans ce qui suit, nous comparons, tout en tenant compte de divers facteurs influençant la production.

- principalement la taille, l'exploitation du groupe I avec III du groupe III qui en sont les plus représentatifs;

- principalement le mode de faire-valoir, les trois exploitations du groupe III entre elles: II, III, IV.

Mais avant de procéder à ces analyses comparatives, il est jugé bon de jeter un coup d'oeil sur le panorama général de la section rurale de Haut Cap Rouge ou est situé le bassin versant Morija, sur les écarts entre les superficies déclarées et les mesurages.

Il est à retenir que la mobilité de groupe, que les exploitations accusent d'un moment à l'autre n'est pas due à une différence de modalités de période de référence ou de date de collecte de données mais plutôt à une sous ou surdéclaration volontaire. Comment l'exploitant peut-il oublier de déclarer une parcelle qu'il a travaillé? La sous ou surdéclaration est plutôt le reflet de la méfiance ou le désintéressement du paysan.

1.- Panorama Général du site de l'étude.

La section rurale Haut-Cap-Rouge ou se trouve le bassin-versant Morija a une pluviométrie moyenne annuelle de

2.500 à 3.000 mm bien répartie spatialement et temporellement (le long de l'année). Localisée en montagne, elle est fraîche et sa température est plus basse que 27°C ou 80°F. Ses terres de plateau ont une altitude comprise entre 500 et 800m. Elle n'est pas irriguée, son agriculture est pluviale et ses sols plutôt argileux. (Réf: Enquête Informelle à Haut-Cap-Rouge: Jacmel, Sorel JACQUES et Joseph N. PIERRE).

Elle connaît deux saisons agricoles: Février-Août et Août-Janvier. Au cours de la première les sols profonds sont plantés en haricots, maïs, igname et dans les sols moins profonds l'igname est remplacée par le manioc, la patate et en plus du maïs et du haricot, le millet et parfois le pois congo; A la deuxième saison les principales cultures sont le haricot, le maïs et le millet.

Plantés à la première saison, le haricot est récolté après 3 mois (avril), le maïs après 5 mois (juin-juillet), l'igname après 9 mois (octobre); plantés à la deuxième saison, le haricot est récolté en octobre et le maïs en novembre-décembre.

En général le système de cultures associées est adopté. Les terres sont intensivement cultivées avec une rotation en jachères.

2. - Ecarts entre déclaration et mesurage de superficie.

Les exploitants ont déclaré connaître la superficie de 16 parcelles sur un total de 22, soit moins que les 3/4.

Ces 16 parcelles totalisent sur déclaration une superficie de 5,01 ha.; alors que leur mesurage a donné 4,72 ha. Ce qui laisse apparaître un écart de 0,29 ha., soit environ une virtualité de 6% de la superficie déclarée.

Dans les conditions de la présente étude, les erreurs de déclarations semblent davantage dues à l'ignorance du paysan qu'à sa mauvaise foi. La notion de mesure lui échappe parfois.

Une analyse plus poussée permettra de savoir si la différence observée entre les moyennes de superficies déclarées et mesurées d'abord des parcelles, ensuite des exploitations est significative ou non. C'est ce qu'on se proposera de savoir en appliquant aux données suivantes le test de t Student.

Données.

Sur un total de 22 parcelles d'exploitations (EI = 4, EII = 6, EIII = 5, EIV = 7), les superficies de 16 ont été déclarées connues. Le mesurage effectué à la suite des déclarations a donné le résultat suivant (en hectare). Erreur de mesurage < 2,26%. (Ha1 = Hectares déclarés, Ha2 = Hectares mesurés).

Parcelle	Exploitation I		Exploitation II		Exploitation III		Exploitation IV	
	Hal	Ha2	Hal	Ha2	Hal	Ha2	Hal	Ha2
1	0,15	0,10	0,15	0,22	0,21	0,20	0,006	0,21
2	0,08	0,10	0,32	0,26	0,41	0,29	0,04	0,11
3	0,21	0,19	0,23	0,17	0,34	0,49	0,05	0,16
4			0,26	0,25	0,64	0,70	1,29	0,75
5							0,27	0,52
Total	0,44	0,39	0,96	0,90	1,90	1,68	1,71	1,75

Analyse

a) Analyse au niveau de l'ensemble des 22 parcelles.

$$\begin{aligned}
 XD &= 0,31 & XM &= 0,29 \\
 SXD &= 0,31 & SXM &= 0,20 \\
 XD - XM &= 0,02 \\
 Sd &= 0,15
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 t_{exp} &= 0,12 \\
 t_{0,05} & \quad 30 \text{ dl} &= 2,04 \\
 t_{0,01} & \quad 30 \text{ dl} &= 2,75
 \end{aligned}$$

La différence observée entre les moyennes déclarées et mesurées est loin d'être significative.

b) Analyse au niveau de l'ensemble des 4 exploitations.

$$\begin{aligned}
 YD &= 1,25 & YM &= 1,18 \\
 SYD &= & SYM &= \\
 YD - XM &= 0,07 \\
 Sd &= 1,10
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 t_{exp} &= 0,07 \\
 t_{0,05} & \quad 6 \text{ dl} &= 2,45 \\
 t_{0,01} & \quad 6 \text{ dl} &= 3,71
 \end{aligned}$$

Encore plus, cette différence est loin d'être significative.

3. - Profil des unités domestiques dépendant des exploitations.

Les chefs d'unités domestiques I et III sont respectivement âgés de 34 et 42 ans. Le premier a fait toutes ses études primaires et le second est seulement alphabétisé.

Ils sont tous deux mariés. Leurs femmes ont respectivement 29 et 32 ans. L'une est analphabète et l'autre comme son mari est alphabétisé.

Leur unité domestique est constituée seulement par le noyau familial, c'est-à-dire, le mari, sa femme et ses enfants. Y compris le chef d'unité domestique, la première unité domestique est formée de 6 personnes et la seconde de 5 personnes. L'aîné de ces deux familles ont respectivement 7 et 9 ans.

Les femmes aussi bien que les hommes travaillent dans les champs et en plus des activités agricoles, le chef de l'unité domestique I est professeur à une école communautaire.

Les chefs d'unité domestique II et IV qui ont leur exploitation dans le même groupe que celui de III, le groupe III de 1 à moins de 2 carreaux sont respectivement âgés de 38 et de 59 ans. Ils sont tous deux mariés. Leurs femmes comme eux sont des alphabétisés. Dans l'unité domestique II, il y a 7 personnes dont deux femme et mari sont des actifs de 15 ans et plus et dans l'autre 13 personnes dont 9 de 15 ans et plus. A la différence des 3 autres unités domestiques, le noyau familial de cette dernière est de beaucoup grossi par les beaux-parents. Les deux dernières unités (II et IV) comme l'unité III ne comptent que des agriculteurs.

4. - Profil des exploitations agricoles.

L'exploitation agricole de l'unité domestique I a 4 parcelles. Sa superficie totale 0,58 hectare ou 0,46 carreau est:

- partagée entre la résidence (maison et cour) et les cultures à raison de 7% ou 0,04 ha et de 93%;
- à moitié située dans la localité résidentielle. (33% à l'endroit de la résidence et 17% à proximité);
- entièrement en plateau et par conséquent, en général, en sols profonds;
- dominée par la propriété indivise en partageant 67%. Le reste 33% est en propriété propre.

L'exploitation agricole de l'unité domestique III couvre une superficie de 1,82 ha ou 1,41 carreaux répartie en 5 parcelles et dont 0,06 ha est occupé par deux maisons et cour dans deux parcelles différentes. De ces deux maisons l'une est inhabitée. L'exploitation est partiellement cultivée. Relativement à sa superficie totale, elle est

- a plus d'un tiers (35%) située dans la localité de résidence (27% à l'endroit de la résidence et 80% à proximité);
- également à plus d'un tiers (35%) en platon et le reste, la plus grande partie, en flanc et/ou crête de montagne rocailleuse;

- dominée par la propriété en propre (41%). la portion en indivision est de 22%. Mais contrairement à l'exploitation de l'unité domestique I, la gérance et le fermage sont aussi rencontrés.

Quant aux deux autres exploitations (II et IV) qui sont dans le même groupe que III, le groupe III (de 1 à moins de deux carreaux), elles ont des profils à peu près semblables sauf qu'au lieu d'être dominées par la propriété en propre (III), l'exploitation II est plutôt dominée par le fermage et l'exploitation IV par le métayage. Donc elles ont des modes différents de répartition des produits ou des charges différentes.

Les données qui ont aidé à décrire le profil des exploitations sont relatives à la localisation, la topographie, le mode de faire-valoir et les différentes utilisations de la superficie totale des exploitations. Elles sont résumées dans le tableau.

TABLEAU 1
Localisation, Topographie, Mode de faire-valoir et utilisations
des terres de 4 exploitations agricoles de Haut Cap Rouge

	Exploitation			
	I	II	III	IV
# total de parcelles	4	6	5	7
# total d'hectares mesurés	0,58	1,44	1,82	1,88
a) <u>Localisation</u>				
% au lieu de résidence	33	15	27	14
% proches du lieu de résidence	17	47	8	10
% éloignés du lieu de résidence	50	38	65	76
b) <u>Topographie</u>				
% en platon	100	33	35	42
% en flanc et/ou crête de mont	-	67	65	58
c) <u>Mode de faire-valoir</u>				
% en propriété	33	30	41	14
% en indivision	67	-	22	36
% en gérance	-	-	-	-
% en fermage	-	53	24	-
% en métayage	-	17	-	51
d) <u>Utilisations</u>				
% cultivés	93	85	72	61
% occupés par maison et cour	7	1,5	3,3	0,5
% non cultivés.	-	13	24,7	38,5

5. - Occupation des terres cultivées. Provenance et Destination de la Production Végétale.

L'exploitation dominée par les cultures pérennes en l'occurrence le café, le cacao, la banane est très différente de celle presque totalement plantée par des cultures saisonnières. Plus elle est en propriété (en propre ou indivision) plus elle est occupée par des cultures pérennes et plus elle rapporte de l'argent. Les Exploitations I et II sont les plus couvertes en cultures pérennes avec respectivement 37% et 23% de superficies cultivées; alors que les III et IV ne le sont que dans les rapports de 15% et 2%.

Il est vrai que les cultures saisonnières fournissent les produits les plus consommés par les producteurs (Maïs, millet, haricot, pois congo et tubercules). Mais elles requièrent beaucoup plus de débours. Leurs semences sont chères et sont plus sujettes à des aléas climatiques. Elles demandent beaucoup plus de soins, etc.. C'est ainsi que l'exploitant IV n'a pu bénéficier que de maigres productions et bénéfices.

Quant à la destination de la production, il y a lieu de distinguer l'exploitation IV des trois autres. Elle produit plus pour l'autoconsommation, alors que les autres produisent plus pour la vente. Les produits les plus autoconsommés sont les céréales et la banane.

Les trois tableaux suivants fournissent l'information chiffrée sur l'occupation des terres cultivées, sur la provenance et la destination de la production en valeur monétaire.

TABLEAU 2

Occupation des terres cultivées de quatre exploitations en cultures pérennes et cultures saisonnières.
(Haut Cap Rouge)

	Exploitation			
	I	II	III	IV
# total de parcelles	4	6	5	7
# total d'hectares mesurés	0,58	1,44	1,82	1,88
# hectares cultivés	0,54	1,22	1,31	1,15
% dominés par cult pérennes(a)	37	15	23	2
% en cultures saisonnières	63	85	77	98

N.B.: (a) Café, cacao et bananes.

TABLEAU 3
Provenance et Destination de la Production de Quatre
Exploitations Agricoles de Haut Cap Rouge.

	Exploitation			
	I	II	III	IV
Superficie cultivée (Ha)	0,54	1,22	1,31	1.15
Production (Gdes)	2.187	1.969	3.183,70	1.074,20

a) Provenance

% Céréales	6	24	17	18
% Haricots et Pois	25	40	37	11
% Tubercules	2	21	25	65
% Bananes	39	9	5	4
% Café, cacao	28	6	16	2

b) Destination

% Vente	63	60	61	43
% Semences	5	6	11	7
% Autocons. et autres	32	34	28	50

TABLEAU 4
 Destination de la Production (vente, semences, autoconsommation et
 autres) de 4 exploitations par groupe de cultures.
 (Haut Cap Rouge)

IV	Exploitation			
	I	II	III	IV
# hectares cultivés	0,54	1,22	1,31	1,15
<u>CEREALES.</u>				
Production (Gdes)	138,75	465	543,75	198,75
% Vente	22	60	52	-
% Semences	21	6	8	13
% Autoconsommation et autres	57	34	40	87
<u>HARICOTS ET POIS</u>				
Production (Gdes)	557,20	791,15	1,174,10	119,40
% Vente	65	65	55	25
% Semences	14	10	25	42
% Autoconsommation et autres	21	25	20	33
<u>TUBERCULES</u>				
Production (Gdes)	29,90	412	798,15	702,85
% Vente	49	70	76	58
% Autoconsommation et autres	51	30	24	42
<u>BANANES</u>				
Production (Gdes)	856,10	178,35	142,70	35,70
% Vente	50	-	-	67
% Autoconsommation et autres	50	100	100	33
<u>CAFE, CACAO</u>				
Production (Gdes)	605	122,50	525	17,50
% Vente	90	86	80	-
% Autoconsommation et autres	10	14	20	100

6) - Semences et production.

Les exploitants II et IV qui produisent moins en valeur et qui ont plus de redevances (loyer de la terre, partage des produits récoltés) à supporter préfèrent garder le plus de semences possible que de les acquérir au marché. De la valeur des semences utilisées seulement 36 et 30% ont été respectivement achetées par eux, tandis que l'achat de semences monte à 78 et 67% respectivement pour les exploitants I et III. Le rapport entre semences utilisées et la partie achetée se traduit en quantité et en valeur dans le tableau suivant:

TABLEAU 5

Semences utilisées et % d'Achat au niveau de
4 exploitants de Haut-Cap-Rouge

Produits	Exploitant			
	I	II	III	IV
MAIS:Marmites utilisées	2	4,33	5	2,50
% achat	50	46	40	-
MILLET:Marmites utilisées	1	2,35	2	0,83
% achat	50	42	-	-
HARICOT:Marmites utilisées	9	16	23	20
% achat	100	37	100	-
POIS CONGO:Marmites utilisées	-	0,17	-	-
% achat	-	-	-	-
IGNAME:Tetes utilisées	21	225	465	285
% achat	-	33	52	53
Valeur semences utilisées (Gdes) (b)	154,95	507,75	906,80	626,30
% achat	78	36	67	30

N.B.: (b) calculée avec la moyenne pondérée des prix (Ref. Tableau 7, Page: 15).

En utilisant en grande partie les produits de leurs récoltes comme semences, les exploitants II et IV ne subissant pas l'effet de l'augmentation des cours de la récolte aux semailles. Mais cependant cette compensation peut être annulée par des pertes résultant d'un mauvais stockage.

L'exploitant I en utilisant des semences de céréales, de légumineuses et plantules d'igname pour une valeur de 154,95 gdes a tiré un produit de 726,35 gdes soit environ 5 fois plus; l'exploitant II et le III, environ 3 fois plus et exceptionnellement l'exploitant IV a totalement enregistré la perte de deux plantations; l'une d'une demi grande marmite de maïs et l'autre d'une douzaine de grandes marmites de haricots; toutes deux étant en métayage. C'est pourquoi la production qu'il a obtenue des cultures citées ci-dessus n'arrive pas à couvrir même le coût des semences et plantules qui est déficitaire de 141,05 gourdes. Le tableau suivant et le précédent permettront de dégager des rapports entre production et semences.

TABLEAU 6

Production de 4 exploitations de Haut-Cap-Rouge

Produits	Unités de mesure locale	Exploitations			
		I	II	III	IV
Mais	Marmite	12	92	100	34
Millet	" "	25	32	45	19
Haricot	" "	56	77	118	12
Pois Congo	" "	-	5	-	-
Igname	Sac	1	4,50	22,50	5,50
Patate	"	-	11,50	5	24,50
Manioc	Panier	-	5	2	7
Malanga	Cuvette	-	1	-	-
Banane	Régime	72	15	12	3
Café	Livre	130	35	150	5
Cacao	" "	60	-	-	-
Valeur de la production totale (en Gdes)		2,187.40	1,969.	3,183.70	1,074.20
Valeur de la production de céréales, légumineuses et d'igname (Gdes) (a)		726.35	1,392.90	2.401.40	485.25

7 - Prix aux semailles et prix à la récolte.

L'Agriculteur qui ne conserve pas ses semences de céréales, de légumineuses et ses boutures d'igname au moment de la récolte se trouve dans l'obligation d'en acheter s'il veut planter aux prochaines semailles. Pour les autres cultures, les plants ne sont pratiquement pas achetés, ils sont obtenus gratuits.

Les prix sont très variables du semis à la récolte. Ils sont baissés de 18% pour le maïs, de 25% pour le millet, de 22% pour les haricots et de 33% pour le pois congo (Ref. Col. Moy. pondérée des deux tableaux suivants).

 (a) Cultures pour lesquelles des semences ou plantules ont été achetées.

TABLEAU 7
Prix des produits aux semailles déclarés par
4 exploitants de Haut-Cap-Rouge. (En Gourdes).

Produits	Unités de mesure locales	Exploitant				Moyenne pondérée
		I	II	III	IV	
Mais	Marmite	5	5	4	-	4,60
Millet	"	5	5	-	-	5
Haricot	"	12,50	12	13	-	12,72
Pois Congo	"	-	7,50	-	-	7,50
Igname	Tête	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25

*pondérée par les achats (Réf: Tableau 5).

TABLEAU 8
Prix des produits à la récolte déclarés par
4 exploitants de Haut-Cap-Rouge. (En gourdes).

Produits	Unités de mesure locales	Exploitant				Moyenne * pondérée
		I	II	III	IV	
Mais	Marmite	3,50	3,50	4	-	3,75
Millet	"	3,50	4	-	-	3,75
Haricot	"	9	10	10,30	12	9,95
Pois Congo	"	-	5	-	-	5
Igname	Sac	45	37,50	30	25	30,38
Patate	"	-	18,50	15	21,25	19,24
Manioc	Panier	-	-	-	9,20	9,20
Malanga	Cuvette	-	8	-	-	8
Banane	Régime	12	-	-	10	11,89
Café	Livre	3,50	3,50	3,50	-	3,50
Cacao	"	2,50	2,50	-	-	2,50

*pondérée par les ventes (Réf: Tableau 4)

Les moyennes pondérées de prix indiqués dans les 2 tableaux précédents ont été utilisés pour monétariser au besoin des charges et produits de l'exploitation. Les comptes d'exploitation pour chacune des 4 exploitations étudiées sont les suivants:

8 - Les comptes d'exploitation agricole

a) - Eléments du Compte d'exploitation.

Le compte d'exploitation agricole est divisé en deux grandes rubriques: Les charges et les produits.

Les Charges sont tout ce qui représente pour l'exploitation une sortie. Elles comprennent:

- Le loyer de la terre.
- Les salaires payés pour travaux agricoles sans tenir compte des coûts supplétifs, c'est à dire ceux des travaux fournis par l'exploitant et les membres de son son ménage.
- Les dépenses de nourriture pour les travailleurs agricoles.
- L'achat d'engrais. Les pesticides n'ont pas été utilisés.
- Le coût des semences utilisées (production de la ferme et achat).
- Les frais de transports payés.
- Les taxes: Il n'y a pas de taxe d'irrigation; l'agriculture est pluviale. Il n'existe pas non plus de taxe de marché (Les tickets de marché étant supprimés).
- La technologie employée par presque la totalité des cultivateurs est simple et n'exige pas de débours importants ni pour l'achat, ni pour l'entretien du matériel. Le temps de service est relativement long et l'amortissement pratiquement nul.
- L'achat de nourriture pour animaux (fourrages) et
- L'achat de cordes. Les soins vétérinaires n'étant pas connus.

Sont considérés comme produits tout ce qui résulte de la combinaison des facteurs de production. Dans cette rubrique on rencontre:

- La production végétale par catégorie de produits.
- La production animale.
- Les produits animaux: Production de lait, oeufs vendus

b) - Présentation des comptes

COMPTE I

UNITE DOMESTIQUE	:	I	SECTION RURALE:
# total de personnes	:	6	Haut Cap Rouge/Cayes-Jacmel
# actifs de 15 ans et plus	:	2	PERIODE DE REFERENCE:
# total d'hectares	:	0,58	Année 1985
# hectares cultivés	:	0,54	DATE: 18-26 Mars 1986

COMPTE D'EXPLOITATION AGRICOLE

CHARGES		PRODUITS	
	Gourdes		Gourdes
- Loyer de la terre	-	- Céréales (Mais, Millet)	138,75
- Travaux agricoles payés	70	- Haricots et Pois	557,20
- Nourriture payée pour travailleurs agricoles	92	- Tubercules	29,90
		- Bananes	856,10
- Engrais	62,50	- Café et Cacao	605
- Semences utilisées	154,95		
- Frais de Transports	-		
		- Menu bétail produit	-
		- Volailles produites	75
- Achat de nourriture pour animaux	15	- Production de lait	150
- Achat de cordes	24	- Oeufs vendus et auto-consommés	4,80
TOTAL CHARGES	213,45	TOTAL PRODUITS	2,816,75
MARGE BRUTE DE BENEFICE	2.598,30		
TOTAL	2.816,75	TOTAL	2,816.75

COMPTE II

UNITE DOMESTIQUE	II	SECTION RURALE:
# total de personnes	7	Haut Cap Rouge/Cayes-Jacmel
# actifs de 15 ans et plus	2	PERIODE DE REFERENCE:
# total d'hectares	1,44	Années 1985
# hectares cultivés	1,22	DATE 18-26 MARS 1986

COMPTE D'EXPLOITATION AGRICOLE

CHARGES		PRODUITS	
	Gourdes		Gourdes
- Loyer de la terre	195	- Céréales (Mais, Millet)	465
- Travaux agricoles payés	336	- Haricots et Pois	791,15
- Nourriture payée pour travailleurs agricoles	379	- Tubercules	412
		- Bananes	178,35
- Engrais	125	- Café et Cacao	122,50
- Semences	507,95		
- Frais de transports payés	10	- Gros bétail produit	450
		- Menu bétail produit	-
		- Volaille produit	15
- Achat de nourriture pour animaux		- Production de lait	120
- Achat de cordes	28	- Oeufs vendus et auto-consommés	4,80
TOTAL CHARGES	1.580,95	TOTAL PRODUITS	2.558,80
MARGE BRUTE DE BENEFICE	977,85		
TOTAL	2.558,80	TOTAL	2.558,80

COMPTE III

UNITE DOMESTIQUE	: III	SECTION RURALE
# total de personnes	: 5	Haut Cap Rouge/Cayes Jacmel
# actifs de 15 ans et plus	: 2	PERIODE DE REFERENCE
# total d'hectares	: 1,82	Année 1985
# hectares cultivés	: 1,32	DATE: 18-26 Mars 1986

COMPTE D'EXPLOITATION AGRICOLE

CHARGES		PRODUITS	
	Gourdes		Gourdes
- Loyer de la terre	180	- Céréales (Mais, Millet)	543,75
- Travaux agricoles payés	825	- Haricots et Pois	1.174,10
- Nourriture payée pour travailleurs agricoles	72,50	- Tubercules	778,15
		- Bananes	142,70
- Engrais	375	- Café et Cacao	525
- Semences	906,80		
- Frais de transports payés	-	- Gros bétail produit	750
		- Menu bétail produit	-
		- Volailles produites	42
- Achat de nourriture pour animaux	100	- Production de lait	240
- Achat de cordes	23,40	- Oeufs vendus et auto-consommés	-
TOTAL CHARGES	2.482,70	- TOTAL PRODUITS	4.215,70
MARGE BRUTE DE BENEFICE	1.733,00		
TOTAL	4.215,70	TOTAL	4.215,70

COMPTE IV

UNITE DOMESTIQUE : IV SECTION RURALE:
 # total de personnes : 13 Haut Cap Rouge/Cayes-Jacmel
 # actifs de 15 ans et plus : 9 PERIODE DE REFERENCE
 # total d'hectares : 1.88 Année 1985
 # hectares cultivés : 1,15 DATE: 18-26 Mars 1986

COMPTE D'EXPLOITATION AGRICOLE

CHARGES		PRODUITS	
	Gourdes		Gourdes
- Loyer de la terre	-	- Céréales (Mais Millet)	198,75
- Travaux agricoles payés	200	- Haricots et Pois	119,40
- Nourriture payée pour travailleurs agricoles	451	- Tubercules	702,85
		- Bananes	35,70
- Engrais	312,50	- Café et Cacao	17,50
- Semences utilisées	626,30		
- Frais de transports payés	-	- Gros bétail produit	325
		- Menu bétail produit	175
		- Volailles produits	95
- Achat de nourriture pour animaux	-	- Production de lait	23,75
- Achat de Cordes	13,50	- Oeufs vendus et auto-consommés	-
TOTAL CHARGES	1.603,30	TOTAL PRODUITS	1 692,95
MARGE BRUTE DE BENEFICE	89,65		
TOTAL	1.692,95	TOTAL	1.692,95

N.B.: Mauvaise récolte de haricots et de mais.

Outre les éléments matérialisés dans les comptes précédents, il existe d'autres agissant comme l'âme de l'entreprise. Il s'agit de l'organisation et la gestion de l'exploitation.

9 - Organisation de l'exploitation agricole

L'organisation de l'exploitation agricole a une rationalité qui ne puisse être expliquée que par l'expérience des conditions d'existence. Cette rationalité se retrouve tant au niveau du personnel, de l'emplacement de la résidence qu'au niveau du type de cultures ou associations de cultures appliquées aux parcelles.

Le mari est en fait le chef d'exploitation et sa femme, ou à défaut l'une de ses jeunes filles, est sa collaboratrice immédiate dans la gestion et l'exécution des travaux. La femme participe surtout au semis, aux grattages, à la récolte, à la préparation des produits pour le stockage et la commercialisation. Tandis que la préparation de sol est presque exclusivement réservée à l'homme. En plus du mari et sa femme, tous les autres membres de l'unité domestique, chacun selon sa capacité, concourent à la production de l'exploitation.

Lorsque les membres de l'unité domestique sont dans l'impossibilité ou ne sont pas suffisants pour exécuter les travaux à temps, le chef d'exploitation organise des combites en invitant ses amis ou associés moyennant des dépenses en nourriture seulement ou en embauchant des travailleurs agricoles moyennant des salaires à la journée ou à la pièce. Le salaire jour-personne était de 4 gourdes avec nourriture et 5 sans nourriture. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire 1 an après il est passé à 6 gourdes sans nourriture. La durée d'une journée normale de travail est 6 heures.

Au point de vue socio-économique, il y a lieu de distinguer le jardin-lacou des autres parcelles de l'exploitation. C'est dans cette parcelle qu'est placée la résidence du chef d'exploitation. Il est situé dans un endroit favori et est en général couvert en association de plantes perennes: café - banane - rarement cacao. Entre ces plantes, on trouve également des arbres fruitiers, des arbres de couverture, parfois quelques "pieds" de taro, d'ananas, d'igname. En fait dans le jardin-lacou, on plante un peu de tout et il est toujours proche d'une ou de plusieurs autres parcelles de l'exploitation plantées en café ou en maïs - haricot - igname.

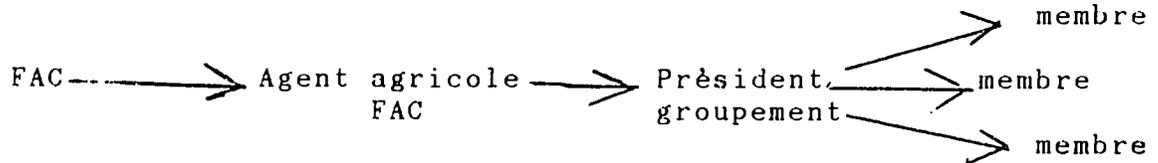
Du point de vue social, la microécologie favorite favorise l'agglomération ; du point de vue économique le jardin-lacou offre par le café un cash-crop sûr, et du point de vue alimentaire, il représente par la diversité de ses produits, le marché le plus proche. Les denrées alimentaires y tirées sont fortement autoconsommées.

Il est à noter que les parcelles éloignées sont plutôt cultivées en patate - manioc - pois congo. C'est le cas des

parcelles situées à Limaille, à Salinière, à Corail et à Marchand.

Les terres de l'exploitation agricole sont soumises à différents modes de faire-valoir. Les uns sont aussi fréquents que les autres. Pour les 4 exploitations étudiées, on trouve la propriété, l'indivision, la gérance, le fermage et le métayage. La gérance rencontrée est sans condition. Le fermage se fait d'après un contrat écrit portant sur la durée de jouissance accordée au fermier et la somme versée par ce dernier au propriétaire en retour de cette jouissance. Dans l'endroit où l'étude est faite, le fermage revêt deux formes: la location quand la durée est de 1 année et on parle de "Poteks" quand la durée du contrat est plus d'une année. Quand au métayage, il se fait sans contrat écrit, mais selon la condition tacite en vigueur qui est celle-ci: le propriétaire donne la terre et la moitié des engrais si c'est nécessaire et le métayer fournit sa force de travail et les semences dans leur totalité. Chaque contractant partage la moitié du produit récolté.

L'utilisation de l'engrais est largement répandue à Haut-Cap-Rouge. Tous les 4 exploitants enquêtés en font l'usage. L'engrais utilisé est le 16-10-20. Il est distribué par le FAC au prix de revient à Port-au-Prince, soit 62,50 gourdes le sac de 50 kilos. Son réseau de distribution est le suivant:



Cependant l'usage de pesticides est assez restreints. Aucun des 4 exploitants enquêtés n'en emploie.

Les outils les plus employés dans le travail de la terre sont la machette, la houe et la serpette. En moindre importance sont la pioche et la hache. Pas mal de ces outils ont été achetés en République Dominicaine.

L'exploitation végétale est indissociable de l'exploitation animale chez l'agriculteur. Ce sont les animaux qui valorisent les sous-produits et déchets végétaux. Tous les 4 exploitants enquêtés prennent soin, en plus des autres animaux, d'un ou de plusieurs boeufs soit en propriété soit en gardiennage.

10 - Gestion de l'exploitation agricole

Pour étudier le mécanisme de gestion de l'exploitation agricole, nous considérons deux des 4 exploitations étudiées, la

première (I) qui a une superficie totale de 0,58 ha et la seconde (III) qui a 1,82 ha, soit environ 3 fois plus étendue.

Pour travailler ses terres l'exploitant I ne dispose que d'une houe et une machette achetées respectivement tantôt 4 et 5 ans au cours de ses engagements en Dominique à la coupe de canne durant deux campagnes successives. Il s'associe avec deux agriculteurs en aide mutuelle.

Il emploie des travailleurs en retour d'une compensation numéraire que pour la préparation de sol des parcelles plus ou moins éloignées de sa résidence. Ordinairement, il préfère payer à la pièce que de verser des salaires journaliers.

En payant à la pièce, il ne fait pas des débours pour la nourriture. Cela lui dispense aussi la tâche d'une tacite surveillance de la marche des travaux. Ainsi, pour la parcelle 3-4 la préparation du sol a été fait par un seul homme en 7 jours pour 30 gourdes, et celle de la parcelle 4-4 en 7 jours également par 2 hommes. Ce mode de paiement lui a procuré une réduction du coût de la journée qui varie de 2,85 à 4,30 gourdes comparativement au coût normal pratiqué qui est de 5 gourdes (salaires: 4 gdes + nourriture: 1 gde).

Le bénéfice tiré de ces conditions de travail peut bien être apparent. Reste à savoir indépendamment du temps, l'espace fourni par l'ouvrier agricole correspond-t-il ou ne correspond-t-il pas à la valeur touchée au coût du salaire journalier courant. Ce que l'on saura dans la suite par comparaison avec d'autres exploitants, un autre mode de paiement. Actuellement, on ne peut dire que la préparation de sol en terres platon non rocailleuses lui a coûté 210 à 300 gdes/ha.

Son occupation d'instituteur lui enlève pouvoir de la dite surveillance tacite étant donné qu'il passe la majorité de son temps dans l'établissement scolaire ou il est engagé et la femme, quand elle est nourrice, se soustrait un peu aux travaux des champs. Elle se garde de prendre soin du nourrisson et de commercialiser les produits au marché local.

Etant donné que son exploitation est petite ne mesurant que 0,58 ha et que les parcelles ne sont pas en général trop éloignées de sa résidence, l'exploitant exécute les travaux agricoles autres que la préparation du sol, en général, avec les membres de son unité domestique (sa femme) et ses amis (2 associés) moyennant des dépenses de nourriture.

De la façon de partager les travaux des champs, on peut opiner que l'exploitant I a fait de très bons calculs, peut être, sans s'en rendre compte. En effet, des travaux agricoles en montagne la plus pénible est la préparation du sol. Celle-ci exige lorsque la parcelle située en flanc de montagne pierreuse était en jachères:

- La coupe, dans de nombreux cas, d'un véritable buisson, opération que le paysan désigne sous le nom de "Piapia";
- L'arrachage d'herbes poussées sous le buisson soit avec les mains, soit avec la houe ou la serpette;
- Le rassemblement des pierres;
- Parfois, la construction de terrasses.

Rappelons-nous que l'exploitant I a toujours payé pour la préparation de sol de ses parcelles sauf son "jardin-lacou".

En donnant seulement de la nourriture pour opérations agricoles (semis, grattages...) autres que la préparation de sol, la journée-personne lui revient environ à 1,65 gourdes pour la parcelle 3-4 et 1,90 gdes pour la parcelle 4-4 tout en épargnant une dépense de nourriture à la maison.

Sans tenir compte des coûts supplémentifs, les opérations agricoles pour toute l'exploitation totalisent 162 gourdes dont plus de la moitié (56,8%) est constituée en dépenses de nourriture. Ce qui revient à 280 gourdes/hectare.

Le coût total des semences utilisées s'élève à 153,75 gourdes dont 78%, soit 120 gourdes représentent celui des semences achetées et les 22% restants, soit 33,75 gourdes celui des semences produites à la ferme. Les semences de haricots, toutes achetées, (9 grandes marmites) partagent à elles seules 108 gourdes. A L'hectare, le coût des semences revient à: 226,20 gdes.

Contrairement à l'exploitant I, l'exploitant II fait usage non seulement de la machette et de la houe mais aussi de la serpette, pioche et hache. Cela s'explique par le fait qu'il travaille des terres dans des conditions plus difficiles (flanc de montagne rocailleuse) que l'autre.

Comme l'exploitant I, l'exploitant II fait partie d'une association de travailleurs agricoles mais plus large et cela en raison de la taille de son exploitation.

Pour les travaux agricoles, il préfère dépenser en salaires qu'en nourriture. Son temps est totalement disponible à l'agriculture. Ni lui, ni sa femme n'ont pas d'autres activités. Pour 1.31 ha de terres cultivées, il a dépensé 897.00 gdes dont les 90% sont des salaires payés aux ouvriers agricoles. Il a payé pour tous les travaux de la préparation du sol jusqu'aux grattages et pour toutes les parcelles travaillées. En conditions identiques (terre platon non rocailleuse: parcelle 3.5) la préparation du sol lui a coûté 357 gdes/ha comparativement à 350 gdes de l'exploitant I, soit une augmentation d'environ de 1/5 avec une perte de temps à la

surveillance et d'une dépense d'énergie en participant aux travaux.

Il a utilisé beaucoup plus de semences, beaucoup plus d'engrais.

Sa façon de gérer lui a procurer une plus grande production mais une marge de bénéfice plus faible parce qu'à la forte production corrélèrent de fortes charges, tandis que pour l'exploitant I c'est le contraire, Il maximise sa production tout en minimisant les charges.

Les deux autres exploitants II et IV se conforment à un mode de gestion intermédiaire.

IV. - CONCLUSION.

Cette étude n'a de la valeur que d'un essai. Elle a l'avantage de soulever bien des contraintes qu'il ne faudra pas sous-estimer, ni négliger; bien des interrogations qui indiquent que certains domaines considérés n'ont pas été cernés dans toutes leurs dimensions.

Parmi les contraintes, on doit signaler que:

- Pour trouver la collaboration du subtil paysan, cible des chercheurs, victime séculaire des abus de "néglavil", on peut bien se heurter à des obstacles difficiles à surmonter.
- Pour bien mener les études économiques dans le milieu rural, il faudra la collaboration acquise, les inscrire dans le cadre de réalisations concrètes.
- A cause du défaut de rappel, le meilleur principe à adopter est le suivi périodique de courte durée. En outre, il y a des questions qu'on ne pose pas mais qui peuvent s'exprimer à partir d'un système de questionnaires.
- Avant d'entreprendre d'une telle étude, la connaissance approfondie du milieu et de la population qui y vit s'avère nécessaire si l'on veut que les objectifs proposés ne soient profondément modifiés, etc...

Parmi les interrogations auxquelles il faudra répondre, on note:

- La pratique des jachères est-elle liée au mode de faire-valoir et à la distance de la parcelle par rapport à la résidence?
- Comment les associations de planteurs fonctionnent-elles?

- Les salaires payés pour la main-d'oeuvre agricole varient-elles avec la durée du travail? Comment se fait le paiement?
- Quelles raisons portent l'agriculteur à se procurer ses semences à partir des produits de ses récoltes? Est-ce seulement pour une différence de coût? Etc...